

# Donner les moyens de protéger les femmes, plutôt que de ne penser qu'à sanctionner les hommes

Malgré quelques avancées et un Grenelle contre les violences conjugales en 2019, le gouvernement reste dans l'incapacité d'endiguer le nombre de féminicides, regrettent les avocates **Dorothee Bisaccia-Bernstein, Karine Bourdié, Laure Heinich et Clotilde Lepetit**

Le 25 novembre 2017, le président de la République prononçait un discours à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Il en faisait la grande cause du quinquennat. On n'en demandait pas tant, on voulait juste que les hommes arrêtent de tuer les femmes. Emmanuel Macron évoquait cette statistique lancinante: «*Une femme qui meurt tous les trois jours sous les coups de son conjoint*». Une façon de distinguer la Journée de la femme et la façon dont elle est fêtée. Le président évoquait un «*sentiment d'horreur et de honte*» et respectait une minute de silence pour les 123 femmes tuées par leur conjoint en 2016. Les sentiments d'horreur et de honte subsistent puisqu'elles étaient 102 en 2020, 113 en 2021 et déjà 32 sur le premier trimestre de 2022, annonçant une inflation du chiffre. Que dit Emmanuel Macron de cet échec? Rien. Peut-être qu'il en parle «entre hommes» avec le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin.

Une femme tous les trois jours? Et encore, celles qui meurent

sous les coups d'un homme parce qu'elles sont des femmes sans être leur femme ne sont pas comptabilisées. Ne sont répertoriées dans les féminicides que les femmes appropriées officiellement par des hommes. Celles qui sont tuées parce qu'elles sont des femmes et non «des femmes de» n'apparaissent pas en statistiques (réflexion du Collectif «Nous toutes»).

## Notion de couple

La sémantique actuelle du féminicide conserverait donc en son sein la notion de couple, peut-être celle de l'ancestral débordement «passionnel», alors qu'il s'agit d'un crime de genre: le féminicide, ce n'est pas seulement que les hommes tuent leur femme, mais que les hommes tuent les femmes. Mais «calmez-vous madame, ça va bien se passer».

Lorsque *Le Monde* a fait paraître son enquête au long cours sur les féminicides commis en 2018, tout le monde s'est affolé pendant quinze jours. Puis les féminicides ont continué. Les journalistes y dévoilaient une mécanique de possession, démontraient

que les femmes sont globalement tuées lorsqu'elles veulent vivre pour elles et mettaient en exergue des signaux d'alerte pour empêcher le crime. Qu'a-t-on fait de ces raisons? De ces signaux? De ce travail? Un Grenelle [contre les violences conjugales, en 2019]. Mais avec une augmentation du budget de seulement 2% à l'annonce de ce Grenelle, la valeur de la cause nationale était dite comme une messe.



**AUJOURD'HUI, ON DÉBAT ENCORE DU TERME "FÉMINICIDE". ILS SONT PRATIQUES, LES DÉBATS SÉMANTIQUES, QUI PERMETTENT D'ÉVITER LE SUJET**

Outre que les femmes ne veulent plus mourir sous les coups, elles ne veulent plus qu'on leur demande si elles ont provoqué et comment elles étaient habillées. Elles veulent rester chez elles et que leur conjoint soit hébergé dans un centre pour les protéger d'un retour au domicile. Elles veulent un téléphone d'urgence, un bracelet anti-rapprochement. On note quelques progrès, de formation, l'existence du Téléphone grave danger et de l'ordonnance de protection. Mais si ces mesures existent, elles restent dans les tiroirs, faute de moyens, faute de personnel, faute de formation.

Pour les progrès, les femmes ont surtout compté sur elles-mêmes et libéré leur parole, un combat et une victoire qu'elles ne doivent qu'à elles. Personne ne pourra dire qu'elles y ont été encouragées par l'Etat. Ce ne sont pas les subventions minables aux associations qui les y ont aidées, ni la formation des policiers, dont certains peuvent impunément continuer de les traiter de «grosse pute» lorsqu'ils croient leur micro éteint [insulte enregistrée par mégarde par un policier sur le répondeur d'une

femme ayant porté plainte pour agression sexuelle en février]. Aujourd'hui, 40% des femmes victimes de violences sont encore sans solution d'hébergement, selon le rapport 2021 de la Fondation des femmes, et des pans entiers du territoire se retrouvent dépourvus de capacité à offrir la moindre possibilité. Où sont les subventions aux associations, celles qui accueillent les femmes, celles qui éloignent les hommes?

## La justice intervient trop tard

Aujourd'hui, on débat encore du terme «féminicide», faut-il qu'il devienne une infraction légale ou pas puisque la loi prévoit déjà la circonstance aggravante du meurtre «sur conjoint». Ils sont pratiques, les débats sémantiques, qui permettent d'éviter le sujet. Les femmes ne veulent pas de loi qui se réduise aux mots, elles connaissent la chanson qui leur dit qu'elles sont belles et répondent: «*Paroles et paroles et paroles et paroles et paroles Et encore des paroles que tu sèmes au vent.*» Il serait temps que les femmes parlent comme les hommes, seulement d'argent.

A la fin du quinquennat, alors que la violence n'a même pas été endiguée, on est en droit de se demander qui souhaite vraiment empêcher les hommes de posséder les femmes? Ce n'était certainement pas le sujet du Grenelle en réponse à la cause nationale.

Y a-t-il quelqu'un, éventuellement un candidat, pour évoquer la situation puisque les hommes tuent encore autant les femmes? Nous sommes avocates, nous croyons en la justice. Mais elle intervient trop tard. Y a-t-il quelqu'un pour se donner les moyens, pour nous donner les moyens d'agir sur les causes et de protéger les femmes, plutôt que de ne penser qu'à sanctionner les hommes? Sans quoi les femmes continueront de mourir. ■

**Dorothee Bisaccia-Bernstein, Karine Bourdié, Laure Heinich et Clotilde Lepetit**  
sont avocates à la cour